

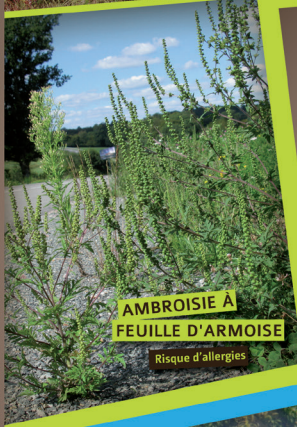
RENOUÉES ASIATIQUES
Destruction de la biodiversité



BALSAMINE DE L'HIMALAYA
Erosion des sols
Destruction de la biodiversité



Risque de brûlure
BERCE DU CAUCASE



AMBROISIE À FEUILLE D'ARMOISE
Risque d'allergies

AVIS DE RECHERCHE
Biodiversité en **danger**
Espèces exotiques envahissantes

Pour les combattre, il est nécessaire de les localiser et de les inventorier.

05 55 04 64 06
www.fredon-limousin.fr



RAISIN D'AMÉRIQUE
Très toxique
Destruction de la biodiversité



FRELON ASIATIQUE
Risque pour la pollinisation



GRAND LAGAROSIPHON
Risque de perte de la biodiversité et d'eutrophisation



MYRIOPHYLLE DU BRÉSIL
Risque de perte de la biodiversité et d'eutrophisation



JUSSIE À GRANDES FLEURS
Risque de perte de la biodiversité et d'eutrophisation

Terrestres

Animales

Aquatiques



G CONTEXTE RECOMMANDATIONS

- Cet outil a été conçu par la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Haute Vienne.

- Ce programme est en pleine cohérence et s'associe totalement aux dispositifs déjà en œuvre dans le domaine des espèces et plantes invasives en lien avec le groupe de travail sur les plantes exotiques envahissantes du bassin Loire Bretagne et localement avec la DREAL, l'ARS.




- Ces fiches sont à l'attention des agents techniques, particuliers, agriculteurs ou toutes autres personnes concernées par cette thématique pour aider à la reconnaissance des principales espèces invasives dont la présence est avérée sur le département.

- Ce guide est un outil de terrain, conçu pour faciliter la surveillance de ces espèces dans leurs milieux.



En cas de doute sur une espèce et avant toute intervention, il est conseillé de faire appel à la F.D.G.D.O.N.

NOTICE TECHNIQUE

Les bandeaux

-  espèces aquatiques ou amphibiés
-  espèces terrestres.
-  espèces animales

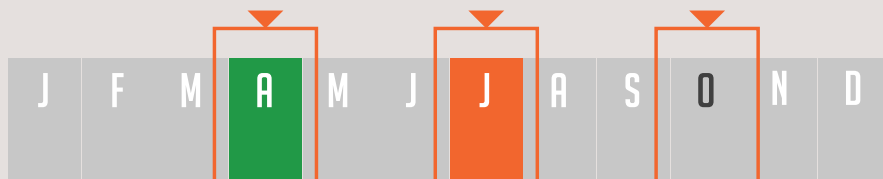
Les pictogrammes

-  Espèces prioritaires
-  Espèces prioritaires, posant des problèmes de santé publique

période
d'observation

période de
floraison

période de fructifica-
tion ou de sporulation



AMBROISIE À FEUILLES D'ARMOISE

AMBROSIA ARTEMISIIFOLIA



Plante herbacée annuelle de 30 cm à 1 m de haut, au pollen très allergène.
Originaire d'Amérique du Nord.



Fleur :

Petite et verdâtre en forme de coupe renversée, insérée sur la partie terminale de la tige

Fruits :

Petit fruit de 4 à 5 mm de long, cylindrique et presque lisse

Feuille :

Découpée, opposée, verte sur les 2 faces, velue à presque glabre, de forme triangulaire et profondément découpée jusqu'à la nervure



Racines :

Traçantes devenant pivotantes

Tige :

Velue devenant rougeâtre à la floraison, ramifiée à la base



CONFUSIONS POSSIBLES :

L'Armoise commune (*Artemisia vulgaris*) : feuille moins profondément découpée et blanche à la face inférieure.

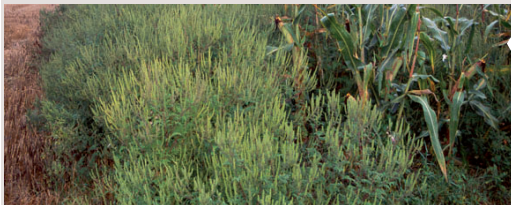
MULTIPLICATION :

Par les graines, pollinisation par le vent.
Dissémination par l'eau, les oiseaux, les activités humaines.



HABITAT :

Milieux perturbés par l'homme (friches, talus, chantiers de construction), espèce pionnière, opportuniste ne supportant pas la concurrence d'une végétation dense.



RISQUES :

➤ Pour l'homme :

- Le pollen de la plante peut provoquer des réactions allergiques. Il suffit de cinq grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent. Cela se traduit par un rhume des foins survenant d'août à octobre, rhinite, conjonctivite, trachéite, mais aussi asthme.

➤ Pour l'environnement :

- L'Ambrosie se développe dans les champs cultivés, (maïs, tournesol, soja,), les friches, les chantiers (routes, lotissements...), voies de communication (routes, voies ferrées, chemins...), les dépotoirs.

PRÉVENTION :

- Supprimer la plante par arrachage dès son identification,
- Ne jamais transporter ou semer,
- Ne pas transporter de terre à partir des zones contaminées par la plante.

ELIMINATION

- Arrachage manuel avant la floraison, sur les petites surfaces de densité moyenne,
- Sur de plus grandes surfaces envahies, la fauche, le broyage ou la tonte peuvent être appliqués pour limiter la production de pollen et de graines. Dans tous les cas, intervenir avant la floraison de la plante,

➤ Précaution à prendre :

- Toute manipulation de l'Ambrosie doit se faire avec un équipement de protection adapté (gants et masques contre les pollutions et les pollens),
- Si les yeux sont atteints : rincer abondamment à l'eau pendant 10 minutes.

J

F

M

A

M

J

J

A

S

O

N

D

BALSAMINE DE L'HIMALAYA

IMPATIENS GLANDULIFERA ROYLE

Plante herbacée, originaire de l'Himalaya, de 50cm à 3.50m de haut.



Fleur :

Odorante rose, rouge ou blanche, comportant 5 pétales inégaux, dont le supérieur très grand à bords très dentés

Feuille :

Grande feuille entière, alterne de forme ovale à triangulaire



Racines :

De 10 à 15 cm de profondeur, se cassant facilement

Tige :

Creuse, cylindrique, noueuse, tachetée de rouge sombre

Impatiens balfouri

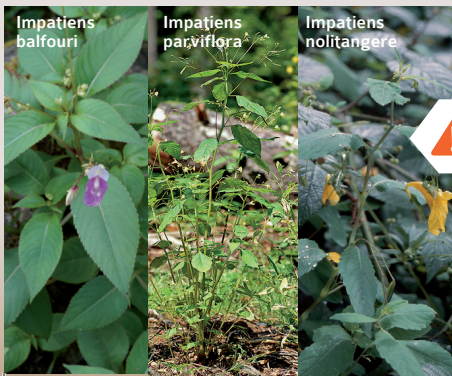
Impatiens parviflora

Impatiens nolintangere



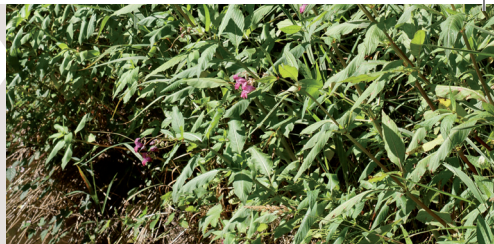
CONFUSIONS POSSIBLES :

Impatiens nolintangere, plante indigène plus petite et à fleurs jaunes,
Impatiens parviflora (fleurs jaunes très petites),
Impatiens balfouri, aux fleurs bicolores blanches et roses.



MULTIPLICATION :

Multiplication végétative et dissémination par bouturage.



HABITAT :

Sur sol humide, en bord de cours d'eau, fossés, talus, bois humides.

RISQUES :

➤ Pour l'environnement :

- Augmentation de l'érosion des berges due à la suppression ou à l'exclusion des espèces indigènes, qui jouent un rôle important dans leur stabilisation.

PRÉVENTION :

- Supprimer la plante par arrachage dès son identification,
- Ne jamais transporter ou semer,
- Ne pas transporter de terre à partir de zones contaminées par la plante.

ELIMINATION

- Arrachage manuel avant la floraison, sur les petites surfaces de densité moyenne,
- Fauche si la plante s'étend sur de grandes surfaces, avec une débroussailleuse à fil de section étoilée,
Lors de la fauche il est impératif de couper les tiges en dessous du premier nœud.

J

F

M

A

M

J

J

A

S

O

N

D

BERCE DU CAUCASE

HERACLEUM MANTEGAZZIANUM



Plante herbacée vivace, originaire du Caucase pouvant atteindre 2 à 5 m de haut.



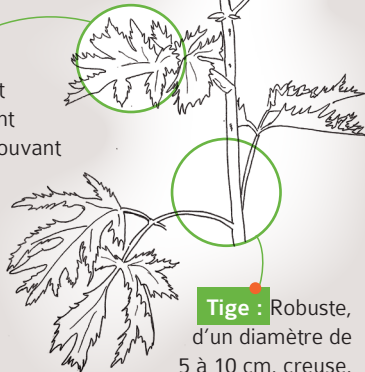
Fleur :

Très grande ombelle dont le diamètre peut atteindre 50 cm, composée de petites fleurs blanches



Feuille :

Composée et profondément découpée, pouvant atteindre 1 m de longueur pour 50 cm de largeur



Tige : Robuste, d'un diamètre de 5 à 10 cm, creuse, cannelée, tachetée de pourpre et couverte de poils blancs



CONFUSIONS POSSIBLES :

Berce commune (*Heracleum sphondylium*), plante moins grande, atteignant au maximum 1.5 m dans les milieux favorables.

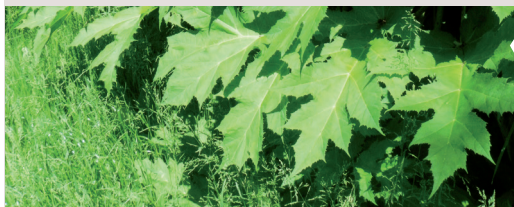
MULTIPLICATION :

Reproduction sexuée, fleurs pollinisées par un large spectre d'insectes, mais pouvant s'auto polliniser. Une plante peut produire 20 000 semences dont la plupart viables.



HABITAT :

Milieux frais, riches en azote (lisières fraîches, pâturages, fossés, milieux fortement perturbés). Espèce cultivée pour l'ornementation des parcs et jardins.



RISQUES :

➤ Pour l'homme :

Plante contenant des substances toxiques provoquant des brûlures de la peau avec l'exposition au soleil.

Risques importants (pouvant aller jusqu'au 2^{ème} degré) pour les enfants, les jardiniers amateurs et les agents des collectivités (notamment lors des fauchages manuels),

➤ Pour l'environnement :

- Augmentation de l'érosion des berges,
- Diminution de l'accès à la lumière pour les espèces indigènes,
- Grande production de graines lui permettant de se multiplier et de se disperser très rapidement.

PRÉVENTION :

➤ Gestion et contrôle :

- Ne jamais semer ou transporter,
- Détruire les inflorescences avant la maturité des graines (juillet-août) en coupant les ombelles à la base de la tige florale pour éviter une reprise,
- Enfermer les ombelles coupées dans des sacs étanches et les exposer au soleil pendant une semaine afin de rendre la germination des

graines inactive avant de les éliminer par compostage et/ou brûlage,

- Pour éviter la dispersion des graines : Ne pas stationner sur une zone infestée.

➤ Elimination :

- Arrachage manuel des jeunes plants dans le cas d'une faible population de Berce du Caucase. Les graines peuvent germer sept ans après leur dissémination,
- Mécanique : coupe avant la floraison affaiblissant la plante et réduisant progressivement la banque de graines dans le sol,
- Biologique/Écologique : Pâturage ovin ou bovin.

➤ Précaution à prendre :

- Toute manipulation de Berce du Caucase doit se faire avec un équipement de protection adapté (gants, masque de protection du visage et vêtements couvrant le corps)
- Si la plante entre en contact avec la peau, essuyer sans frotter et laver abondamment la zone touchée,
- Si brûlure, éviter toute exposition au soleil et protéger la zone pendant plusieurs semaines,
- Si les yeux sont atteints : rincer abondamment à l'eau pendant 10 minutes.

J

F

M

A

M

J

J

A

S

O

N

D

RAISIN D'AMÉRIQUE

PHYTOLACCA AMERICANA L.

Plante herbacée vivace, originaire d'Amérique du Nord
pouvant atteindre 2.5m de haut.



Fleur :

En grappe dressée

Feuille :

Alterne entière
de 10 à 25 cm de
long

Fruit :

Charnu, ridé, en grappe
pendante, noir pourpré
à maturité

Tige :

Épaisse rouge et
glabre

Racines :

Souches tubérisées

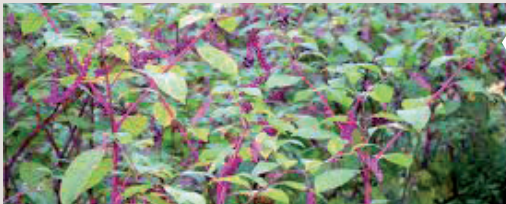
CONFUSIONS POSSIBLES :

Pas de confusion possible



MULTIPLICATION :

Par reproduction sexuée, dissémination des graines contenues dans les baies, reproduction végétative.



HABITAT :

Milieux perturbés, sur sols sableux, acides (coupes forestières, friches, bords de route, chantiers, jardins).

RISQUES :

➤ Pour l'homme et les animaux :

- Baies, racines et tiges pouvant avoir un effet toxique par ingestion.

➤ Pour l'environnement :

- Sa prolifération entraîne une modification du fonctionnement des écosystèmes et de leur équilibre biologique.

PRÉVENTION :

- Ne jamais transporter ou semer,
- Ne pas transporter de terre à partir de zones contaminées de la plante.

ELIMINATION

- Arrachage manuel des jeunes plants mais assez difficile car le rhizome casse facilement,
- Coupe ou broyage avant fructification permettant de limiter la colonisation.

J

F

M

A

M

J

J

A

S

O

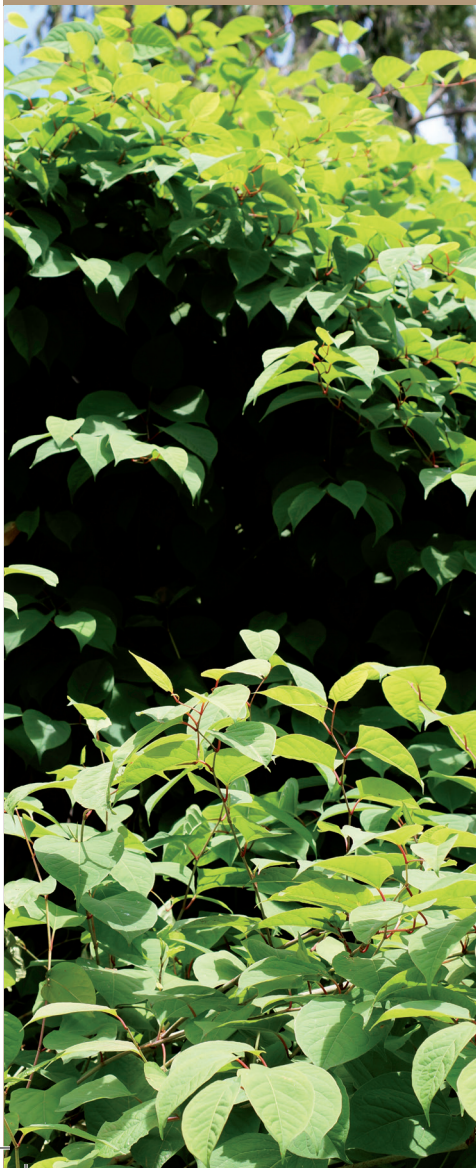
N

D

RENOUÉES ASIATIQUES

REYNOUTRIA JAPONICA HOUTT, *R. SACCHALINENSIS* (F.SCHMIDT),
NAKAI, *R. X-BOHÉMICA* CHRTEK & CHRTKOVA

Plantes herbacées vivaces, originaires de l'Himalaya, de Chine, du Japon et de l'île de Sakhaline, pouvant atteindre 1 à 4.5 m de haut



Fleur :

Nombreuses petites fleurs blanches, verdâtres ou rougeâtres réunies en grappe à l'aisselle des feuilles

Feuille :

Grande feuille entière, alterne de forme ovale à triangulaire

Racines :

Profondes, aux rhizomes très robustes

Fruit :

Akène de 2 à 4 mm de long, peu fertile



Tige :

Creuse, cylindrique, noueuse, tachetée de rouge sombre

La plante passe l'hiver sous forme de rhizomes souterrains traçants gorgés de réserves.

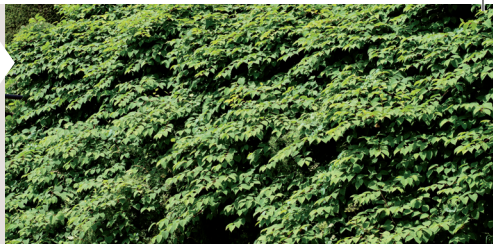
CONFUSIONS POSSIBLES :

Pas de confusion possible

La distinction des trois taxons est délicate, il est préférable de faire appel à un spécialiste.

MULTIPLICATION :

Multiplication végétative par fragmentation de tiges et rhizomes.



HABITAT :

Milieux frais assez riches en azote, milieux perturbés par l'homme (talus, remblais, bords de route, cours d'eau, fossés...).



RISQUES :

➤ Pour l'environnement :

- Espèces faisant partie des 100 espèces les plus nuisibles selon une liste établie par l'IUCN (International Union for Conservation of Nature).
- Elle forme des herbiers denses qui entraînent une perte de biodiversité, émet des toxines qui inhibent la germination et le développement racinaire des plantes autochtones. Elle participe à l'érosion des berges.

PRÉVENTION :

- Ne jamais transporter ou semer,
- Ne pas transporter de terre à partir de zones contaminées par la plante,
- Ne pas laisser le sol à nu après travaux, mais le re-végétaliser.

ÉLIMINATION

- Vigilance,
- Arrachage précoce,
- Fauche répétée,
- Pâturage,
- Plantations avec des essences locales à croissance rapide (noisetier, aulne, frêne).

J

F

M

A

M

J

J

A

S

O

N

D

GRAND LAGAROSIPHON

LAGAROSIPHON MAJOR (RIDL.) MOSS

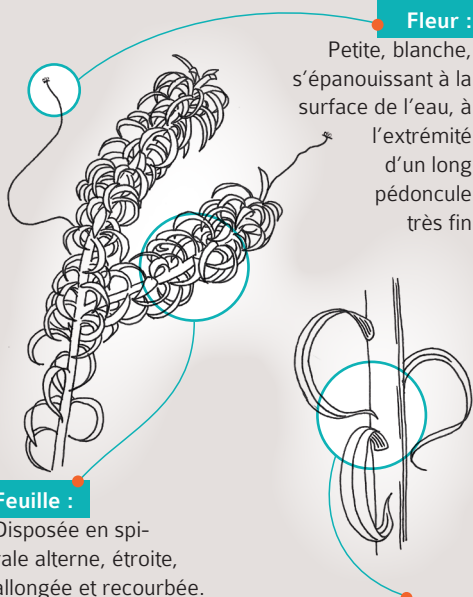
Originaire d'Afrique du Sud
Plante aquatique vivace immergée.



Égérie dense



Élodée de Nutall



Fleur :

Petite, blanche, s'épanouissant à la surface de l'eau, à l'extrémité d'un long pédoncule très fin

Feuille :

Disposée en spirale alterne, étroite, allongée et recourbée. De 1 à 3 cm de long et à bord légèrement denté

Tige :

Grêle très ramifiée, se cassant facilement, atteignant 5m de long

Racines :

Denses et bien ancrées dans le substrat (jusqu'à 1m de profondeur)



CONFUSIONS POSSIBLES :

Égérie dense et Élodée de Nutall : espèces exotiques envahissantes.

DISSÉMINATION :

Uniquement par fragmentation des tiges.



HABITAT :

Eaux stagnantes ou faiblement courantes (chenaux et fossés, bords de lacs et étangs)

RISQUES :

➤ Pour l'environnement :

- Sa prolifération entraîne une modification du fonctionnement des écosystèmes et de leur équilibre biologique. Le Grand Lagarosiphon forme rapidement des herbiers monospécifiques denses qui empêchent le développement des espèces locales

CONSÉQUENCES :

- Freine les flux hydraulique,
- Accélère le comblement du milieu par accumulation de litière produite par la plante,
- Eutrophisation,
- Joue un rôle de filtre qui provoque une accumulation de matière organique.

PRÉVENTION :

➤ Gestion et contrôle :

- Prudence dans l'entretien de votre aquarium, ne jeter ni l'eau, ni les plantes aquatiques dans une rivière ou un point d'eau,
- Renoncer à sa culture comme plante ornementale,
- Ne l'achetez pas en jardinerie.

ÉLIMINATION :

➤ Herbiers en milieu peu profond :

- L'arrachage manuel permettra de s'assurer de l'élimination totale de la plante, peu traumatisant pour le milieu, il minimise le risque de boutures.

➤ Herbiers en milieu profond :

- Assec suivi d'un curage
Plus un assec est long et qualitatif (viser au maximum l'assèchement de la zone) meilleur sera le résultat,
- Poser des filets (maille 1X1cm) à l'aval immédiat de la zone d'action afin de ne pas participer à la dissémination de la plante.

J

F

M

A

M

J

J

A

S

O

N

D

JUSSIE À GRANDES FLEURS

LUDWIGIA GRANDIFLORA SSP HEXAPETALA

Originaire d'Amérique du Sud
Plante vivace, fixée, amphibie pouvant s'implanter
jusqu'à 2 -3 m sous la surface de l'eau
Commerce, utilisation et introduction sont interdits.



Fleur :

Jaune vive à 5 ou 6
pétales

Feuille :

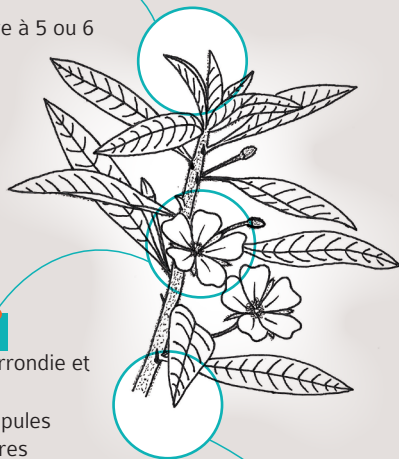
Alterne arrondie et
glabre.
Petites stipules
triangulaires
brun-noirâtre

Racines :

Traçantes et aérifères
aux nœuds des tiges
servant de flottaison

Tige :

Horizontale à la
surface de l'eau ou
dressée portant des
fleurs rigides
mais cassantes



CONFUSIONS POSSIBLES :

La jussie des marais (*Ludwigia palustris*), espèce indigène. Herbe aquatique ou semi aquatique, vivace, plus petite que la jussie à grandes fleurs.

DISSÉMINATION :

Par fragmentation des tiges, la germination des graines est possible.



HABITAT :

Eaux stagnantes ou faiblement courantes, zones humides, berges, prairies humides.

RISQUES :

➤ Pour l'environnement :

- La prolifération entraîne une modification du fonctionnement des écosystèmes. Absence de prédation naturelle. Grande capacité à croître et à se multiplier, elle peut prendre la place des autres végétaux.

CONSÉQUENCES :

- Freine les flux hydrauliques,
- Accélère le comblement du milieu par accumulation de matériaux produits par la plante,
- Eutrophisation,
- Joue un rôle de filtre qui provoque une accumulation de matière organique.

PRÉVENTION :

➤ Pour éviter la propagation de la plante :

- Prudence lors de l'entretien des aquariums, s'ils contiennent des plantes aquatiques ne jeter ni l'eau ni les plantes dans une rivière ou autres points d'eau,
- Renoncer à sa culture,
- Pas de compostage sur berge.

ELIMINATION :

➤ Arrachage manuel ou mécanique

- Mécanique : pour les plus gros herbiers,
- Manuel : à privilégier et en finition du travail mécanique.

J

F

M

A

M

J

J

A

S

O

N

D

MYRIOPHYLLE DU BRESIL

MYRIOPHYLLUM AQUATICUM (VELL.) VERDC.

Plante amphibie
Originaire d'Amérique tropicale et subtropicale



Fleur :

Blanche discrète (1mm de diam) portée par de longs pédoncules fins blancs issus de l'aisselle des feuilles



Feuille :

Finement découpée et verticillée par 4 à 6, vertes claires pour les immergées, vertes foncées pour les émergées



Tige :

Dressée, émergente de l'eau jusqu'à 40 cm

Racines :

Adventives, ancrées dans le substrat



CONFUSIONS POSSIBLES :

Myriophylle autochtone, espèce totalement immergée.

DISSÉMINATION :

Uniquement par fragmentation des tiges.



HABITAT :

Milieux stagnants ou à faible courant.



RISQUES :

➤ Pour l'environnement :

- Sa prolifération entraîne une modification du fonctionnement des écosystèmes et de leur équilibre biologique

CONSÉQUENCES :

- Freine les flux hydrauliques,
- Accélère le comblement du milieu par accumulation de litière produite par la plante,
- Eutrophisation,
- Joue un rôle de filtre qui provoque une accumulation de matière organique.

PRÉVENTION :

➤ Gestion et contrôle :

- Prudence dans l'entretien de votre aquarium, ne jeter ni l'eau ni les plantes aquatiques dans une rivière ou un point d'eau,
- Renoncer à sa culture comme plante ornementale,
- Ne l'achetez pas en jardinerie.

ELIMINATION :

➤ Arrachage manuel :

À réserver en début d'implantation, ou à associer à l'arrachage mécanique pour les populations plus importantes.

➤ Arrachage mécanique :

À l'aide de pelles mécaniques de faible largeur (coût élevé).

➤ Poser des filets (maille 1X1cm)

À l'aval immédiat de la zone d'action afin de ne pas participer à la dissémination de la plante.

J

F

M

A

M

J

J

A

S

O

N

D

FRELON ASIATIQUE

VESPA VELUTINA NIGRITHORAX

Insecte originaire d'Asie. Les individus de la sous-espèce introduite en France, *Vespa velutina nigrithorax*, sont supposés être originaires de Chine.

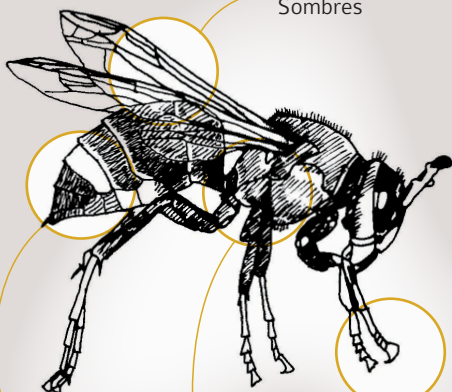


Taille :

2.6 et 2.8 cm

Ailes :

Sombres



Abdomen :

Sombre avec une bande orangée

Thorax :

Noir

Pattes :

Jaunes



CONFUSIONS POSSIBLES :



Vespa crabro (ou frelon d'Europe) est plus grand et possède un aspect plus coloré. Les teintes rouges et jaunes contrastent avec l'aspect plus sombre de *Vespa velutina*.









CYCLE :

La reine mesure jusqu'à 3,5 cm. Sa durée de vie est d'un an. Chaque reine fonde sa propre colonie au printemps entre février et mai. Elle se compose de larves d'ouvrières. La colonie est constituée par des ouvrières adultes puis des mâles et des femelles sexuées. Les femelles sexuées, futures reines passeront l'hiver dans un endroit abrité, et au printemps prochain quelques-unes fonderont une colonie.

HABITAT :

Le nid est construit au printemps, souvent situé dans des arbres à plusieurs mètres de hauteur, quelquefois au ras du sol. Ce frelon étant opportuniste, on retrouve son nid aussi bien dans des habitations que sur du mobilier urbain. Généralement de forme sphérique, il possède un orifice de sortie latéral. Chaque nid abrite quelques 2 000 frelons, dont 150 fondatrices qui peuvent, l'année suivante, nidifier lorsqu'elles sont fécondées. Il est abandonné pendant l'hiver.



Hivernage	Emergence fondatrices	Nid primaire Ponte	Premières ouvrières	Début prédation	Nid secondaire	Reproduction	Mort ouvrières et mâles				
											
J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

RISQUES :

➔ Pour l'homme

- Ni plus ni moins dangereux que les guêpes et frelons communs. Son agressivité est très faible, voir nulle loin de son nid. Sa pique est douloureuse. Il convient aux personnes allergiques d'être extrêmement prudentes, comme en présence de guêpes et d'abeilles.

➔ Pour l'environnement :

- Le frelon asiatique est un prédateur des abeilles domestiques plus important que le frelon européen, aussi bien dans la durée (de juillet à décembre), qu'en intensité (toute la journée).

Les frelons asiatiques prélèvent les butineuses d'une ruche du matin au soir. Une fois la ruche affaiblie, le prédateur y entre et mange les abeilles et les larves. Un signe très caractéristique : il reste en vol stationnaire devant les ruches en attente d'une butineuse à croquer.

INCIDENCES SUR LE RUCHER :

- Un prélèvement intensif affaiblit la colonie, interromp l'alimentation en pollen et provoque des mortalités de larves, un arrêt de ponte et le vieillissement de la colonie qui ne pourra pas résister à la période d'hivernage.
- Un développement de maladie probable suite à la mortalité des larves.

PRÉVENTION :

- Diminuer la pression de prédation sur les ruches (de février à novembre), en utilisant un piège véritablement sélectif (proscrire la simple bouteille plastique coupée et retournée qui détruit grand nombre d'insectes dont de nombreux pollinisateurs). Protéger les ruchers par des pièges.

ELIMINATION

- Destruction du nid dès l'identification, de mai à novembre par un désinsectiseur.

POUR TOUTE AIDE À L'IDENTIFICATION,

IL EST IMPORTANT DE RESPECTER QUELQUES PRÉCONISATIONS.

- Ne pas transporter ces végétaux ou fragments de végétaux, ni de terre susceptible de contenir leurs semences ou organes de bouturage,
- Intervenir le plus tôt possible, avant que la population ait le temps de s'étendre et avant la période de floraison pour les espèces à fleurs,
- Préférer les techniques d'arrachage manuel, toujours plus efficaces et plus précises, ce qui n'est réalisable que pour les petites surfaces, en cas d'intervention mécanique, prévoir une finition manuelle,
- Prendre les précautions sanitaires nécessaires pour le travail dans l'eau ou au contact de certaines espèces pouvant se montrer blessantes ou toxiques (Berce du Caucase),
- En milieu aquatique ouvert, contenir la zone d'intervention (par la pose de doubles filets) pour éviter toute fuite vers l'aval,
- Nettoyer systématiquement tout matériel d'intervention, qu'il s'agisse du petit matériel (gants, bottes, râpeaux...) ou d'engins mécaniques (tracteurs, pelles mécaniques...),
- Veiller à ne pas disséminer de fragments de plantes lors du stockage et de l'élimination des déchets (utilisation de bâches au sol pour éviter l'enracinement de boutures éventuelles, de filets à mailles fines, de sac étanches ou de bâches pour le transport vers les lieux de destruction).

Référence bibliographique

Hudin S., Bottner B., Guide d'identification des plantes exotiques envahissantes les milieux aquatiques et les berges du bassin Loire-Bretagne, Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, 45 p

Chabrol L., Conservatoire botanique national du Massif central

Contact :

FDGDON 87
Sanitaire du végétal
13 Rue Auguste Comte
cs 92092 - 87070 LIMOGES
05 55 04 64 06
www.fredon-limousin.fr

La FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) est la section départementale de l'organisme à vocation sanitaire agréée par l'État pour le suivi des plans de lutte collectifs pour la protection des cultures.

La FDGDON est chargée de la gestion des dangers sanitaires avec 3 axes majeurs : la surveillance, la prévention et la lutte contre les organismes nuisibles (ragondins, corvidés, espèces végétales envahissantes). Elle apporte son expertise pour la reconnaissance de ces organismes et le choix des méthodes de lutte.

